



Communiqué de presse
14 décembre 2016

La CSD : seule organisation professionnelle représentant les déménageurs

La justice vient de trancher : OTRE n'est pas représentative du fait du non-respect du critère de la transparence financière et du critère d'une implantation territoriale équilibrée au sein de la branche, critères notamment obligatoires pour qui veut être le porte-parole d'une profession. La Chambre Syndicale du Déménagement reste la seule et unique organisation qui défend les intérêts du déménagement depuis 1890.

Portant à son actif de nombreuses victoires syndicales encore cette année :

- dérogation pour les véhicules de déménagement à l'interdiction de circuler sur Paris,
- lutte contre le travail illégal sur le terrain,
- validation des Conditions Générales de Vente du déménagement, préservant l'appartenance du déménagement au monde du transport,
- mise en place de Conditions Générales de Vente du self-stockage, etc...

La CSD plus que jamais se veut rassembleur de tous les déménageurs et invite chaque chef d'entreprise à la rejoindre pour être défendu, soutenu et accompagné au quotidien.

C'est ainsi que la profession unie sera plus forte pour faire entendre sa voix.

En se ralliant avec la FNTR, la CSD a fait le choix de rejoindre la plus forte organisation professionnelle du transport afin de bénéficier de sa puissance, toujours pour mieux défendre les intérêts des déménageurs en France, en Europe et à l'international.

La CSD, syndicat qui n'a plus à prouver son expérience, son sérieux et sa volonté farouche de défendre le déménagement et ses activités connexes reste et restera le syndicat de référence du déménagement !

Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

communication@csdemenagement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

www.csdemenagement.fr, le site institutionnel de la CSD

www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public